



COMITÉ D'INTERET LOCAL BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975-J.O. du 20-02-75, mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993- W832000354

Siège social : 517 Corniche Bonaparte - 83500 La Seyne-sur-Mer

courriel : cilbme@outlook.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION - 5 février 2026

Présents

- MERCINIER Camille, Présidente
- BERNARD Michèle, Secrétaire
- COILLOT Catherine
- DELPHINO Odile
- GAUDARD Alain
- SIACCHITANO José

Excusés

- COLLOMP Caroline, Trésorière
- MERLIN Michel, Vice-Président
- BONNOT Alain

ORDRE DU JOUR

Volet administratif

1. Composition du bureau

Rassemblements conviviaux

2. Galette du Collectif
3. Loto du CIL BME : maintien ?
4. Quelles animations pour nos adhérents ?

Relations avec la collectivité territoriale et MTPM

5. Vœux du Maire, le 15/01/2026
6. Réunion des CIL en présence du Maire à l'hôtel de ville le 2/02/2026
7. Présentation du projet de requalification de l'Avenue Esprit Armando, le 3/02/2026
8. Les réponses de TMP à nos demandes
9. La corniche : le projet. Rencontre avec les élus ?

Doléances des adhérents

10. Travaux d'entretien, d'éclairage, ...
11. Terrain de la Rouve et déjections canines
12. Nuisances sonores nocturnes
13. Affichage de la qualité des eaux de baignade à Balaguiér

VOLET ADMINISTRATIF

1. Composition du bureau

- Nous apprenons la mise en retrait provisoire, pour raisons de santé, de notre bien-aimé Vice-Président Monsieur Michel MERLIN.
- Les membres du bureau lui adressent leurs vœux de prompt rétablissement les plus sincères, et espèrent le revoir très bientôt.

RASSEMBLEMENTS CONVIVIAUX

2. Galette du Collectif des CIL

- Madame la Présidente a préparé cette manifestation avec les membres du Collectif des CIL le 8 janvier 2026.
- Elle y a été accompagnée, dans un cadre convivial, ce 12 janvier, par les membres du bureau Mesdames Odile DELPHINO et Catherine COILLOT, Monsieur José SCHIACHITANO, et des adhérents.

3. Loto du CIL BME et don à l'AFM-Téléthon

- Rappel : Proposition lors du dernier CA et en AG d'un report à une date ultérieure, (possiblement début décembre, à définir) avec don différé à l'AFM-Téléthon : début décembre 2026 ?
- Prévoir si possible la manifestation sous l'égide de l'écu à la délégation au handicap.
- Lieu : si possible au Foyer CREPS.

4. Quelles animations pour nos adhérents ?

- Rappel : Le pique-nique du CIL, traditionnellement organisé le samedi soir lors du weekend du patrimoine, sur le parking du Fort, n'a pu se tenir (*i.e.* : manifestation simultanée au Musée), et les conditions climatiques ne se sont pas prêtées à un report sur l'automne.
- Lors du dernier CA, la discussion a porté sur une reprogrammation à une période plus favorable. Un vendredi soir ? En juin 2026 ? Sous forme d'apéritif ? Pourrait-on demander l'accès au Fort Balaguier ?

RELATIONS AVEC LES ELUS, LA COLLECTIVITE TERRITORIALE, ET MTPM

5. Vœux du Maire

Monsieur José SIACCHITANO a représenté Madame la Présidente (souffrante) lors des vœux du Maire, ce jeudi 15 janvier 2026, au Casino Joa.

- Compte tenu de l'obligation de réserve liée à la période électorale, les restrictions du code électoral ont été tenues et il n'était pas possible de présenter les actions passées, ni les nouveaux projets.
- La salle était comble, le public accueilli debout, un film introductif sur la ville donnait l'ambiance.
- Contexte de l'article Var Matin du matin même, relatif aux ateliers mécaniques.
- Différents points sont évoqués : les espaces rénovés (plantation d'embellissement de la ville avec 249 arbres), piste cyclable, épaves échouées et corps-morts enlevés, navette maritime Centre-Ville → Sablottes, nouveau café-théâtre, déplacement du marché aux puces sur le parking, rénovation d'appartements sénior, requalification du centre-ville, et rues Hoche et Esprit Armando, rénovation en cours du stade Scaglia, achat du terrain de l'armée au-dessus de Saint-Elme, baisse de la masse salariale de la mairie, ...

6. Réunion des CIL en présence de Monsieur le Maire

Réunion à l'Hôtel de Ville, 2 février 2026. Représentation de Madame la Présidente par la trésorière et la secrétaire du CIL

- Monsieur Le Maire était accompagné des élus Monsieur Gérard BECCARIA et Madame la 1^{ère} adjointe Christine SINQUIN, des services municipaux, chargés de mission auprès des CIL, représentants de MTPM,
- Lors des échanges avec la salle, différents sujets ont été abordés, entre autres, les nouvelles épaves sur la corniche suite aux dernières intempéries, les procédures d'enlèvement des épaves, la suspension temporaire de la récolte et de la commercialisation des coquillages de la baie suite aux cas de toxi-infections alimentaires collectives, *etc.*, *etc.*...
- Le projet de requalification de l'Avenue Esprit Armando n'était pas dévoilé, puisqu'il faisait l'objet d'une réunion publique le lendemain.
- Cette réunion à l'Hôtel de ville a également permis des échanges conviviaux avec les représentants des autres CIL.

7. Présentation du projet de requalification de l'Avenue Esprit Armando

Réunion publique du 3 février 2026. Représentation de Madame la Présidente par la secrétaire du CIL.

- Délimitation : depuis les allées Maurice Blanc, à la montée du Mont des oiseaux.
- Échéancier : en 6 phases du 23 février au 20 novembre 2026.
- Améliorations : état de la chaussée, trottoirs élargis, végétalisation, nombre de stationnements à l'identique.
- Coût : 1 500 000 euros de travaux + 120 000 de végétalisation.
- Sens de circulation : inchangé.
- Bande cyclable : supprimée.
- Parmi les questions de la salle :
 - Quel accès prévu pour les professionnels de santé à leurs patients hospitalisés à domicile ?
 - Pourquoi maintenir le sens unique, direction Ouest → Est, alors que cette décision ne peut que contribuer à l'aggravation des problèmes de circulation, d'accès au port et de traversée de la ville, dès lors que la livraison des 350 logements du Bois Sacré sera effective.

8. Des réponses aux demandes du CIL, par TMP le 4/02/2026

- *Devant l'immeuble « Le Régina » :*
 - *Au droit de la pharmacie, le parapet accidenté est privé.*
 - *La ligne corail qui guide les personnes non voyantes sera reprise par l'entreprise.*
 - *Aménagement au droit de la copropriété LE REGINA : en attente d'une esquisse du bureau d'études MTPM avant de se rapprocher du syndic et d'émettre une proposition...*
- *Mur déchaussé, face au Fort de l'Eguillette :*
 - *Relance par MTPM de l'établissement du service d'infrastructure de la Défense avec notion de sécurité mise en avant, pour le mur de pierres qui se déchausse en face du Fort de l'Eguillette.*

- *Projet d'aménagement de la corniche de Tamaris*
 - *La proposition d'aménagement de la corniche TAMARIS de monsieur BONNOT a été transmise à qui bon droit.*
- *Projet de la traversée du port par un tunnel immergé :*
 - *Celle concernant le tunnel immergé avait été transmise le 3/12/2025 au responsable du projet.*

Aussi le CIL reste en attente :

- de la communication des résultats des nouvelles études de circulation,
- du nouveau calendrier,
- des suites données après l'esquisse du bureau d'étude relatif au Régina (courrier fait).

9. La corniche : le projet

- Risque expliqué par Monsieur le Maire de perte du financement du projet, si l'on n'accepte pas son démarrage.
- Le CIL est en attente d'une possibilité d'élargissement de la corniche par le parapet, pour une plus grande sécurisation de l'espace piéton (proposition de Monsieur BONNOT).

DOLEANCES DES ADHERENTS

10. Travaux d'entretien, d'éclairage, ...

- Eclairage toujours défectueux (panne intermittente) sur l'avenue Corse Résistante et la corniche Bonaparte, malgré les signalements.
- Demande réitérée d'un éclairage emblématique du Fort Balaguier, tricolore, visible en venant du Centre-Ville, comme en venant des Sablottes, à l'identique de la Tour Royale.

11. Terrain de la Rouve et problème récurrent de déjections canines

- Signalement effectué par la présidente auprès de l'antenne de TPM à propos d'un terrain bordant le chemin des Mouettes, face à l'école maternelle Edouard Vaillant, en train de devenir un dépotoir. La métropole nous renvoie vers le bailleur social
- Courrier à Monsieur le Maire, à l'attention du service d'hygiène, pour qu'il alerte le bailleur social. Pour réglementer, faire un canisite ? ou nettoyage ?

12. Nuisances sonores nocturnes

- On nous signale à nouveau le tapage nocturne régulièrement occasionné par un automobiliste qui effectue de nuit de nombreux allers-retours sur la corniche avec une sonorisation « basses renforcées », perturbant le sommeil des riverains.

13. Affichage de l'état des eaux à Balaguier

- Des adhérents et riverains demandent à ce qu'un affichage de la qualité des eaux de baignade sur l'anse de Balaguier soit positionné (ou dupliqué) au niveau de la plage. En effet, l'affichage existant, sis en face de l'ancien parking qui n'est plus en fonction, est bien trop éloigné du lieu de baignade pour. Cette demande, qui aurait été maintes fois réitérée au Bureau d'Hygiène et Sécurité, n'a apparemment pas encore été entendue. (courrier fait)
- Dans le contexte des alertes à la pollution, on nous signale également la nécessité d'une signalétique « baignade interdite par arrêté municipal » clairement visible des accédants à la plage (des riverains nous informent qu'ils ont dû, à plusieurs reprises, avertir des baigneurs qui n'ont pas connaissance de l'arrêté). (courrier fait)